

**COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DES ARBITRES**

-----  
**Sous-Commission de Metz**  
-----

**PROCES VERBAL  
DE LA REUNION RESTREINTE DE BUREAU  
DU DIMANCHE 12 JANVIER 2020**

Présidence : M. AULBACH

Présents : MM BERNARD, et ZANETTI

Excusés : MME HINDERCHIETTE (représentante des arbitres SCA Metz), MM BASTIEN, BRILLOUET, TAESCH  
(vice-président du D.M.F.) et PERNOT (représentant le CD du DMF)

**1. DISCIPLINE**

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : 02 février 2020, sur convocation.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach